

# Relations industrielles Industrial Relations



## Corrigenda

---

Volume 29, numéro 2, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028512ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028512ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cette note

(1974). Corrigenda. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 29(2), 331–331.  
<https://doi.org/10.7202/028512ar>

---

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1974

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Les prévisions de l'emploi et le taux de participation de la main-d'œuvre au Canada

La théorie classique en matière de l'offre de travail présume que chaque individu opte pour l'horaire qui peut lui procurer l'avantage d'une heure supplémentaire de loisir au cours de la journée. Cependant, il n'en est pas ainsi à l'intérieur de marchés du travail imparfaits et sans homogénéité sur lesquels se reflètent les caprices des lois sur le salaire minimum, la discrimination et la durée des horaires, etc. . .

De plus, même si, théoriquement, on peut affirmer que l'individu choisit l'emploi qu'il estime le plus convenable tant pour le salaire qu'il reçoit que pour les loisirs que sa tâche lui laisse, les choses ne se passent pas toujours ainsi dans la pratique. Il arrive que les décisions personnelles soient donc influencées par des facteurs cycliques.

Aussi les prévisions relatives au marché du travail peuvent-elles constituer une variable qui peut influencer sur l'offre et, par conséquent, sur le taux de participation de la main-d'œuvre selon la théorie qui est exposée dans le présent article à partir des conditions du marché du travail au Canada entre 1955 et 1970. Il paraît ressortir de cette analyse que la man-d'œuvre marginale formée du groupe d'âge 14-19 ans (hommes et femmes), du groupe d'âge 19-24 ans (femmes), des femmes mariées et des personnes à la retraite est relativement sensible aux facteurs prévisionnels en matière d'emploi. Elles rechercheront du travail ou se retireront du marché selon que les conditions y seront intéressantes ou moins bonnes. Ainsi, il peut arriver que ces catégories de salariés, en périodes de récession, entrent sur le marché du travail afin de relever le revenu de la famille tout comme des employés depuis longtemps en chômage peuvent s'en retirer par découragement.

Ceci tend à indiquer que ce ne sont pas uniquement les contraintes économiques, c'est-à-dire la nécessité de travailler pour vivre, qui exercent une influence à la hausse ou à la baisse sur le taux effectif de participation d'une population à la main-d'œuvre. De multiples facteurs, qui parfois se contredisent d'une personne à l'autre, sont constamment à l'œuvre.

Le travailleur démoralisé par l'état mauvais du marché du travail contribue à réduire le taux de participation tandis que le travailleur motivé l'accroît.

### Corrigenda

The authorship credit for the article « White Collar Unions in Denmark » should have read; by Albert A. Blum with Allen Ponak, volume 29, numero 1, 1974, p. 65.